



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
28 février 2024
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-huitième session
Point 36 de l'ordre du jour
La situation en Afghanistan

Conseil de sécurité
Soixante-dix-neuvième année

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution [68/11](#) de l'Assemblée générale et de la résolution [2678 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, dans lesquelles le Secrétaire général a été prié de faire rapport tous les trois mois sur la situation en Afghanistan et l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), y compris au niveau infranational.

2. On y trouvera des informations sur les activités menées par les organismes des Nations Unies en Afghanistan sur le plan politique ainsi que dans les domaines de l'action humanitaire et des droits humains depuis la publication du précédent rapport, daté du 1^{er} décembre 2023 ([A/78/628-S/2023/941](#)).

II. Faits pertinents

3. Après deux ans et demi au pouvoir, et bien qu'elles aient consolidé leur administration dans les domaines politique, sécuritaire et économique, les autorités de facto semblent en proie à des dissensions internes croissantes liées aux principaux problèmes que pose la gouvernance, notamment l'application de l'interdiction de la drogue. Les autorités de facto poursuivent leurs efforts de sensibilisation de la population aux niveaux infranational et national, mais aucun progrès n'a été enregistré sur la voie d'une plus grande inclusion dans les institutions et les processus de prise de décision. Les droits des femmes sont encore restreints dans toutes les sphères de la vie publique, notamment par l'application du décret sur le hijab, qui se traduit par l'arrestation et la détention des femmes dont on estime qu'elles ne s'y conforment pas totalement. Les autorités de facto restent attentives à la question des retours forcés à grande échelle d'Afghans sans papiers en provenance du Pakistan, notamment dans le cadre d'une approche institutionnalisée de la réintégration au niveau provincial. Les attaques et les discours de l'État islamique d'Iraq et du Levant-



Khorassan (EUIL-K) se poursuivent, bien qu'à moins grande échelle. Près de la moitié de la population du pays vit dans la pauvreté, les femmes et les enfants étant particulièrement touchés. Le Plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Afghanistan pour 2024, qui vise 17,3 millions de personnes sur les 23,7 millions estimées être dans le besoin, requiert 3,06 milliards de dollars.

A. Évolution de la situation politique

4. La première réunion officielle du cabinet de facto s'est tenue à Kandahar à la fin du mois de novembre 2023, sous la présidence du chef des Taliban Haibatullah Akhundzada. Elle a débouché sur des décisions concernant des nominations, des remaniements et un certain nombre de directives politiques, qui ont été rendues publiques et mises en œuvre au cours des mois suivants. À la réunion, le chef des Taliban a commandé la rédaction d'un document exposant les principes généraux de « l'approche de la politique intérieure et étrangère » des autorités de facto. Le Vice-Premier Ministre de facto Abdul Kabir est chargé du processus de rédaction. Il a présidé trois réunions de la Commission politique de facto et mené de vastes actions de sensibilisation.

5. Les dirigeants des autorités de facto ont continué à mettre l'accent sur la sensibilisation aux niveaux national et infranational, en œuvrant à travers diverses institutions de facto pour combler le fossé qui sépare les autorités de facto de la population. Toutefois, les femmes restent largement exclues de ces activités de sensibilisation. Les hauts fonctionnaires de facto ont insisté, dans les déclarations prononcées lors des cérémonies de remise de diplômes des madrassas et des formations du secteur de la sécurité, sur l'obéissance à la charia et sur le statut privilégié de ceux qui ont combattu aux côtés des Taliban. Au niveau infranational, les fonctionnaires des Ministères de facto de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'information et de la culture ont souligné l'importance des madrassas et de l'enseignement religieux, tout en mentionnant la nécessité d'intégrer des enseignements scientifiques dans un programme révisé. Aucun de ces messages ne laisse à penser que les filles pourraient réintégrer l'enseignement secondaire et supérieur.

6. Suite aux retours forcés d'Afghans sans papiers du Pakistan qui ont commencé au début du mois de novembre, le Vice-Premier Ministre de facto Abdul Salam Hanafi a présidé plusieurs réunions de la Haute Commission de facto pour les rapatriés, tandis que des comités désignés se sont penchés sur des questions spécifiques telles que l'enregistrement des rapatriés, la satisfaction de leurs besoins essentiels à leur retour et leur acheminement vers leur région d'origine. Les interventions ont été largement réorientées vers le niveau infranational, mais la nécessité de créer des emplois et de construire des logements pour les rapatriés a continué à faire l'objet de discussions lors des réunions du Cabinet de facto et de la Commission politique de facto.

7. Les autorités de facto ont continué à nommer à des postes et à déplacer des individus fidèles aux dirigeants. Au niveau national, il s'agit de huit vice-ministres de facto et de 14 directeurs nationaux au sein de ministères de facto. À l'échelle infranationale, ont été nommés : quatre gouverneurs de province de facto, trois gouverneurs adjoints de province de facto, deux maires de capitales provinciales de facto, au moins 23 directeurs infranationaux et au moins 13 gouverneurs de district. Dans le secteur de la sécurité, les nominations ont notamment porté sur cinq nouveaux chefs de police de province, deux chefs de police adjoints de province, trois nouveaux chefs provinciaux de la Direction générale du renseignement de facto, une trentaine de chefs de police de district et 28 remaniements liés à des commandements de corps.

Les remaniements au niveau des provinces et des districts ont eu lieu principalement à Kandahar et à Badakhshan, les remaniements dans cette dernière province étant principalement dus au fait que certains fonctionnaires de facto ne respectaient pas la mise en œuvre de l'interdiction de l'opium. Le Ministère de l'intérieur de facto a annoncé une augmentation de ses effectifs de 50 000 hommes, pour les porter à un total de 200 000 hommes. Des plans ont été annoncés pour recruter 80 000 soldats supplémentaires parmi les anciens combattants Taliban pour se tenir en faction à des postes de contrôle.

8. Au début du mois de janvier, le Ministère de facto de la propagation de la vertu et de la prévention du vice a commencé à appliquer activement l'ordonnance sur le hijab d'avril 2022, en arrêtant et en détendant les femmes et les jeunes filles considérées en infraction à Kaboul et dans d'autres provinces. Les arrestations ont touché de manière disproportionnée les communautés urbaines et certaines communautés non pachtounes de souche. D'autres institutions de facto les ont défendues, rappelant la nécessité de respecter l'ordre et rejetant les critiques internationales en soulignant qu'il s'agissait d'une affaire interne.

9. La fin du mois de novembre et le début du mois de décembre ont été marqués par un certain nombre de réunions de divers groupes d'opposition politique en exil à Moscou, Douchanbé et Vienne. Elles n'ont pas donné lieu à un renforcement notable et les groupes ont réaffirmé leurs positions bien connues.

10. Le 26 janvier, le Ministre de facto de l'éducation a transmis à tous les départements provinciaux de facto en charge de l'éducation une instruction définissant les changements de programme envisagés et les orientations didactiques prévues pour la prochaine année scolaire commençant le 21 mars 2024. Selon cette instruction, les matières telles que l'éducation civique, la calligraphie, les compétences nécessaires à la vie courante et les langues étrangères autres que l'arabe doivent être réduites ou supprimées au profit des études islamiques. L'accent est également mis sur la priorité donnée à l'enseignement des matières islamiques par rapport aux autres matières et sur l'embauche d'érudits religieux chargés de l'assurer dans les écoles.

11. Les autorités de facto ont continué à créer de nouvelles madrassas enregistrées, principalement pour les hommes. C'est ainsi que sept l'ont été, dont une pour les femmes, ce qui en porte le nombre total à 6 836 pour les hommes et 380 pour les femmes. Du 1^{er} novembre 2023 au 4 février 2024, au moins 2 464 personnes y ont obtenu leur diplôme, le nombre de diplômées (128) étant signalé pour la première fois. Les fonctionnaires du Ministère de l'éducation de facto ont indiqué qu'un nouveau programme d'études normalisé pour les madrassas était en cours d'élaboration et pourrait être achevé à temps pour la prochaine année scolaire qui démarre en mars. Des madrassas privées continuent également de fonctionner, mais il existe peu de documentation à leur sujet, y compris sur leurs programmes d'études.

12. Le recrutement d'enseignants de madrassas s'est poursuivi après la promulgation, en juillet 2023, du décret du chef des Taliban, ordonnant celui de 100 000 nouveaux avant la fin de l'année 2023. Le 30 décembre, le Ministère de l'éducation de facto a annoncé que cette procédure avait été menée à bien dans le cas de 9 000 enseignants destinés à la province de Kandahar et que le recrutement continuait dans les 33 autres provinces.

13. Le manque de clarté persiste au sujet des cadres constitutionnel et juridique de l'administration de facto. Le porte-parole de facto, Zabihullah Mujahid, a dénoncé les appels lancés aux autorités de facto pour qu'elles entament un processus d'élaboration de la constitution et souligné que l'amélioration de la gouvernance et de la situation

économique des Afghans précéderait un tel processus et que ce dernier devait être conforme à la charia.

14. Les autorités de facto ont fait plusieurs annonces sur des questions juridiques et politiques liées à la gestion des ressources publiques. Le Comité de révision de facto des documents juridiques a fait état de la tenue d'une deuxième réunion le 15 novembre pour examiner le projet de loi sur la corruption administrative et annoncé l'établissement de la version définitive de la loi sur les partenariats public-privé le 29 janvier. Le 16 janvier, un décret portant création d'une institution indépendante chargée de gérer les entreprises à capitaux publics a été publié. Le 17 janvier, la Direction générale de facto des affaires administratives du Comité législatif interne du Cabinet du Premier Ministre a organisé une réunion sur la révision de la loi relative à l'enregistrement des biens des fonctionnaires.

15. Le 27 novembre et les 23 et 24 décembre, la Cour suprême de facto a procédé au remaniement de 82 postes de fonctionnaire de facto, dont des juges, des muftis et des greffiers, dans l'ensemble du pays. Le 18 novembre, elle a indiqué que les tribunaux de facto avaient traité 272 463 affaires et 293 944 documents officiels depuis août 2021. En décembre, les Départements de la justice de facto des provinces de Kaboul, Gardez, Jalalabad et Kapisa ont inspecté les bureaux des avocats de la défense pour s'assurer du respect des procédures.

16. En collaboration avec les oulémas et les anciens des tribus, les autorités de facto ont assuré la médiation de 16 différends locaux dans neuf provinces au cours de la période considérée. Depuis le 1^{er} décembre, les autorités municipales de facto de quatre provinces ont organisé au moins 125 dialogues municipaux pour mettre en lumière les réalisations du programme, promouvoir le soutien et recueillir les préoccupations du public, notamment en ce qui concerne les besoins locaux et les tensions intertribales.

17. Du 1^{er} novembre 2023 au 4 février 2024, la MANUA a organisé 93 séances de sensibilisation dans 34 provinces sur des questions liées à la gouvernance, notamment les droits humains et la prestation de services. Y ont pris part les autorités de facto, les organisations de la société civile, les médias, les représentants des jeunes et d'autres membres de la communauté. Les rapports des bureaux locaux de la MANUA font état d'une certaine amélioration de la prestation de services en termes de construction de routes et de barrages, de perception des recettes locales et de règlement des problèmes d'accaparement des terres aux niveaux provincial, municipal et judiciaire.

18. Les 18 et 19 février, le Secrétaire général a convoqué une deuxième réunion des envoyés spéciaux sur l'Afghanistan pour discuter de la manière de renforcer l'engagement international d'une manière plus cohérente, coordonnée et structurée, notamment en tenant compte des recommandations de l'évaluation indépendante sur l'Afghanistan prescrite par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2679 \(2023\)](#).

B. Sécurité

19. Entre le 1^{er} novembre 2023 et le 10 janvier 2024, le nombre d'atteintes à la sécurité liées au conflit a augmenté par rapport à la même période en 2022-2023. L'ONU a enregistré 1 508 atteintes à la sécurité, soit une augmentation de 38 % par rapport aux 1 090 atteintes enregistrées au cours de la même période en 2022-2023. La région centrale en a connu le plus grand nombre, avec 263 atteintes signalées au cours de la période, suivie de la région du nord-est, où 247 l'ont été.

20. Cette augmentation est en grande partie due à une hausse des incidents liés aux stupéfiants, qui sont passés de 102 à 263 et dont la plupart avaient trait à des

arrestations de petits trafiquants de stupéfiants, tandis que les données indiquaient des efforts constants de la part des autorités de facto visant à perturber la production de méthamphétamine dans la région ouest et à empêcher le trafic de stupéfiants vers les pays voisins en procédant à des arrestations dans les régions de l'est et du sud-est. Les autorités de facto ont également arrêté au moins six membres du Hizb-e Tahrir. Les affrontements armés se sont produits avec la même fréquence que celle observée au cours de la même période en 2022-2023, passant de 61 à 60 incidents.

21. L'opposition armée n'a pas contesté le contrôle territorial des Taliban. Il reste toutefois difficile d'évaluer leurs capacités, car de nombreuses attaques revendiquées sur les médias sociaux n'ont pas pu être confirmées. Le Front de libération de l'Afghanistan a poursuivi sa campagne d'assassinats et d'attaques à petite échelle contre les forces de sécurité de facto, menant au moins 24 attaques confirmées entre le 1^{er} novembre 2023 et le 10 janvier 2024. Le groupe a continué à déplacer ses activités des zones rurales vers les zones urbaines, avec quatre attaques dans la ville de Pol-e Khomri (province de Baghlan), quatre dans la ville de Kaboul, une dans la ville de Kandahar, une dans la ville d'Aybak (province de Samangan) et une dans la ville de Mazar-e Charif (province de Balkh). Le Front national de résistance a été le plus actif dans la province de Parwan et n'a mené aucune attaque dans son bastion traditionnel du Panjchir. Aucune attaque n'a été confirmée de la part d'autres groupes d'opposition politique armés, bien que le Front de la bataille nationale ait affirmé sur les médias sociaux avoir mené plusieurs attaques. Un nouveau groupe, initialement connu sous le nom de Front de la liberté ou de la mort, puis rebaptisé Front du martyr ou de la liberté, a annoncé sa formation sur les médias sociaux le 4 décembre et affirmé avoir mené plusieurs attaques qui n'ont pas été attestées. Les quelques attaques revendiquées par le Mouvement de libération de l'Afghanistan et le Front de mobilisation nationale ne l'ont pas été non plus.

22. Entre le 8 novembre 2023 et le 10 janvier 2024, les attaques revendiquées par l'EIIL-K sont passées de huit au cours de la période considérée précédente à trois, dont deux dans la ville de Kaboul. Le groupe a déclenché des engins explosifs improvisés qui avaient pour cible des civils chiites dans le quartier de Dacht-e Barchi à Kaboul le 6 janvier et des employés de la prison Pol-e Charki de Kaboul le 9 janvier. L'EIIL-K a continué à cibler les civils chiites et les autorités de facto et à appeler à des attaques contre la communauté internationale, y compris l'Organisation des Nations Unies, dans sa propagande. Il a poursuivi ses efforts de recrutement dans les pays de la région et, dans sa propagande, encouragé les ressortissants étrangers à prendre part à ses attaques.

23. Les tensions entre l'Afghanistan et le Pakistan concernant la présence de membres du Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP) sur le territoire afghan se sont poursuivies, entraînant de nombreuses atteintes à la sécurité à la frontière. Il y a eu plusieurs échanges de tirs entre des membres du TTP et les forces de sécurité pakistanaïses dans la province de Paktya. Les forces pakistanaïses auraient tiré des mortiers visant des membres du TTP de l'autre côté de la frontière, dans la province du Nouristan. Le 1^{er} novembre, les forces pakistanaïses auraient ouvert le feu sur les forces de sécurité de facto dans la province de Kounar, alors que ces dernières établissaient un nouveau poste près de la frontière.

24. L'accumulation et le détournement illicites d'armes légères et de petit calibre, de munitions et d'explosifs continuent de poser problème sur le plan de la sécurité. Les forces de sécurité de facto ont signalé des saisies d'armes à feu dans 17 provinces d'Afghanistan, contre 14 provinces au cours de la période précédente. Il s'agit notamment de la découverte de plusieurs caches d'armes dans des propriétés abandonnées et de l'arrestation, dans les provinces de Paktya et de Kandahar, de trafiquants présumés d'armes à feu qui cherchaient à les acheminer vers le Pakistan.

25. Entre le 1^{er} novembre 2023 et le 10 janvier 2024, l'ONU a constaté 30 faits ayant directement touché son personnel, dont huit actes d'intimidation, le déclenchement d'un engin explosif improvisé, quatre cas de vol et de cambriolage, deux arrestations, un différend, une manifestation et 13 atteintes contre des complexes, des bureaux et des biens des Nations Unies, ce qui représente une légère diminution par rapport aux 35 faits de ce type enregistrés au cours de la même période en 2022-2023.

C. Coopération régionale

26. Les organisations et les pays de la région ont poursuivi leurs échanges multilatéraux et bilatéraux sur l'Afghanistan. Le 9 novembre, les secrétaires des conseils de sécurité de la Communauté d'États indépendants ont examiné les problèmes de sécurité émanant de l'Afghanistan, notamment le trafic de drogue, les groupes terroristes, les idéologies radicales et l'immigration clandestine. Le 21 décembre à Moscou, le groupe de travail du Secrétaire général de l'Organisation du traité de sécurité collective a fait part de ses vives inquiétudes concernant les problèmes de sécurité en Afghanistan, notamment l'intensification du terrorisme et du trafic de drogue et d'armes, et demandé que des efforts concertés soient déployés pour y remédier.

27. Le 29 janvier, le Ministre des affaires étrangères de facto, Amir Khan Motaqi, a organisé une réunion intitulée « Initiative de coopération régionale de l'Afghanistan » à Kaboul. Y ont participé les envoyés spéciaux de la Chine, de la République islamique d'Iran et de la Fédération de Russie, ainsi que des représentants basés à Kaboul de l'Inde, de l'Indonésie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, de la Türkiye et du Turkménistan. Lors de la réunion, le Ministre des affaires étrangères de facto a préconisé une augmentation du nombre d'interactions positives entre l'Afghanistan et les pays de la région. Avant sa tenue, certains pays de la région auraient souligné la nécessité d'une gouvernance inclusive en Afghanistan.

28. Les fonctionnaires de facto se sont également rendus auprès des instances de coopération internationale et régionale. Le 16 novembre, en Fédération de Russie, le Vice-Ministre de l'information et de la culture de facto a participé au neuvième Forum culturel international de Saint-Pétersbourg placé sous le thème « Histoire et modernité dans la culture artistique ». Le 28 novembre, le Gouverneur de la Banque centrale de facto, Hedayatullah Badri, a participé à la conférence annuelle de l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques et de la Banque islamique de développement, qui s'est tenue à Bahreïn. Le 23 décembre, le Ministre des affaires étrangères de facto a participé à la conférence consultative internationale sur la Palestine qui s'est tenue à Téhéran, où il a également rencontré le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Hossein Amir-Abdollahian, pour discuter de questions bilatérales et régionales.

29. Au cours de la période considérée, les pays de la région ont dépêché des représentants en Afghanistan afin de dialoguer avec les autorités de facto. Le 18 décembre, l'Envoyé spécial pour les affaires afghanes du Ministère des affaires étrangères de la Chine, Yue Xiaoyong, a rencontré le Ministre des affaires étrangères de facto et le Ministre de la défense de facto, Yaqoob Mujahid, pour discuter des relations bilatérales et de la coopération économique. Le 20 décembre, le Représentant spécial du Président de la Fédération de Russie pour l'Afghanistan, Zamir Kabulov, a rencontré le Ministre des affaires étrangères de facto pour se pencher sur le renforcement des relations bilatérales et la participation des fonctionnaires de facto aux instances et structures internationales.

30. Les efforts visant à renforcer les liens diplomatiques bilatéraux entre les autorités de facto et les pays de la région se sont poursuivis. Le 30 janvier, le Ministère des affaires étrangères de facto a annoncé que Bilal Karimi avait présenté ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur au Président de la Chine, Xi Jinping, à Beijing. Le 1^{er} décembre, les consulats afghans de Mumbai et d'Hyderabad ont été officiellement rouverts à la demande du Gouvernement indien. Le 29 décembre, le Ministère des affaires étrangères de l'Azerbaïdjan a annoncé son intention de rouvrir son ambassade en Afghanistan en 2024, tandis que le Conseil de sécurité du Kazakhstan a décidé de retirer le groupe Taliban de son registre des organisations terroristes. Le 4 février, les autorités de facto ont pris en charge l'administration de l'ambassade d'Afghanistan à Tachkent (Ouzbékistan). Le 7 février, le Vice-Premier Ministre de facto, Abdul Kabir, a déclaré que les autorités de facto disposaient de 38 représentations diplomatiques actives dans des pays étrangers.

31. La collaboration régionale a également porté sur les questions de commerce, de transit et d'énergie. Les 16 et 17 décembre, le Ministre des affaires étrangères du Turkménistan, Raşit Meredov, a conduit une délégation dans la province d'Hérat, où il a discuté de questions commerciales et de projets communs, notamment dans le domaine de l'énergie et des chemins de fer, avec le Ministre des affaires étrangères de facto. Le 26 décembre, le Ministre des transports et de l'aviation civile de facto s'est rendu en Ouzbékistan pour discuter de la coopération en matière de transit. Le 7 janvier, le Cabinet du Vice-Premier Ministre de facto, Abdul Ghani Baradar, a fait état d'une réunion inaugurale d'un comité mixte Afghanistan-Iran, au cours de laquelle il a été convenu d'allonger les heures de travail des douanes et d'éliminer certains frais de transit. Du 24 au 27 janvier, le Ministre de l'économie et du commerce du Kirghizstan, accompagné de représentants du secteur privé, a rencontré le Vice-Premier Ministre des affaires administratives de facto et les Ministres de facto des affaires étrangères, du commerce et de l'industrie, ainsi que des mines et du pétrole, à Kaboul, dans le but de renforcer le commerce et le transit sur le plan bilatéral. Entre le 15 et le 31 décembre, les autorités de facto ont signé avec l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan des prorogations de contrats pour la fourniture d'électricité en 2024. En outre, deux compagnies aériennes émiraties ont repris leurs liaisons avec Kaboul, respectivement le 15 novembre et le 10 janvier, et une compagnie aérienne iranienne a commencé à exploiter la liaison Téhéran-Mazar-e-Charif le 21 janvier.

32. La MANUA a continué à promouvoir la coopération régionale avec les autorités de facto et les pays de la région et organisé des réunions de coordination régulières avec les ambassadeurs en poste à Kaboul. Le 11 décembre, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Roza Otunbayeva, a rencontré des responsables pakistanais dans le but de contribuer à résoudre le problème des retours forcés de ressortissants afghans.

III. Droits humains

33. Les attaques à l'aide d'engins explosifs improvisés ont fait au moins 84 victimes civiles entre le 10 novembre 2023 et le 4 février (11 morts, 73 blessés). Le 6 janvier, dans le quartier de Dacht-e Barchi à Kaboul, un engin explosif improvisé visant un minibus public a tué au moins cinq personnes et en a blessé au moins 20 autres et, le 9 janvier, un engin explosif improvisé visant un bus de banlieue transportant le personnel de l'Office de l'administration pénitentiaire de facto a tué au moins trois personnes et en a blessé au moins 13 autres. Le 11 janvier, deux autres attaques ont été menées. Toujours à Dacht-e-Barchi, une explosion dans un centre commercial a tué au moins trois personnes et en a blessé au moins 35 autres ; la responsabilité de

l'attaque n'est toujours pas revendiquée. À Mazar-e-Charif, un engin explosif improvisé accroché à un taxi a fait trois blessés et l'action n'a pas non plus été revendiquée.

34. Entre octobre et décembre 2023, des munitions non explosées ont continué de tuer et de blesser des civils, principalement des enfants, faisant au moins 67 victimes (15 morts, 52 blessés). Le 22 décembre, dans la province de Kounar, sept membres d'une même famille (trois adultes, quatre enfants dont un garçon de sept ans) ont été blessés par la détonation d'une munition non explosée que les enfants avaient trouvée.

35. Les autorités de facto continuent de réaffirmer leur engagement public en faveur du décret d'amnistie générale pour les anciens fonctionnaires et membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Le 31 décembre, le Ministère de la défense de facto a souligné, lors d'une conférence de presse, son « engagement total » à l'égard du décret, niant toute violation de l'amnistie et déclarant que des cas avaient fait l'objet d'une enquête par les tribunaux et qu'il avait été établi qu'ils étaient le résultat d'antagonismes personnels. Au cours de la période considérée, la MANUA a consigné au moins cinq exécutions extrajudiciaires et sept arrestations arbitraires d'anciens fonctionnaires et membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Elle a également recensé deux exécutions extrajudiciaires, 17 arrestations et détentions arbitraires et deux cas de torture et de mauvais traitements visant des personnes accusées d'appartenance au Front national de résistance et à l'EIL-K.

36. Les restrictions à l'encontre des femmes et des filles sont restées en place et, dans certaines régions, l'application de ces restrictions est devenue plus rigoureuse. Depuis la fin de l'année 2023, dans certains quartiers de Kaboul et dans les provinces de Bamyân, Baghlan, Balkh, Daykundi, Ghazni et Samangan, le Ministère de facto de la propagation de la vertu et de la prévention du vice et la police de facto ont mis en garde ou arrêté des femmes et des jeunes filles pour avoir prétendument violé le décret du 25 avril 2022 sur le hijab. Dans la ville de Kaboul, un grand nombre de femmes et de jeunes filles ont été arrêtées et détenues pendant plusieurs heures. La MANUA a recueilli des informations faisant état d'allégations de mauvais traitements, de détention au secret et d'exigence d'un paiement en échange de la libération d'une parente. Elle a pris contact avec les autorités de facto pour discuter de ces allégations et mesures.

37. En novembre, la loi sur les auditions de plaintes a été approuvée par le chef des Taliban. Elle définit notamment le rôle du Ministère de facto de la propagation de la vertu et de la prévention du vice dans l'examen des plaintes contre les fonctionnaires de facto. Le Ministère de facto a également publié un manuel normalisant les tâches et les responsabilités de son personnel. Un projet de loi sur la propagation de la vertu et la prévention du vice aurait été envoyé au chef des Taliban pour approbation.

38. Le 14 décembre, la MANUA a publié un rapport dans lequel elle a constaté qu'il n'existait pas de cadre juridique clairement défini concernant la violence fondée sur le genre à l'encontre des femmes et des filles en Afghanistan. Les survivantes préfèrent, semble-t-il, recourir aux mécanismes traditionnels de règlement des litiges par crainte des autorités de facto. Les plaintes sont principalement traitées par des hommes.

39. Les autorités de facto continuent d'appliquer les châtiments corporels dans les lieux publics. C'est ainsi que le 10 novembre, dans la province de Nimroz, dans la ville de Zaranj, 25 hommes ont été fouettés publiquement entre une et 50 fois chacun au stade sportif central après que le tribunal municipal de facto les eut condamnés pour divers crimes, notamment pour faits de vol et d'adultère. Une douzaine de spectateurs qui ont été repérés enregistrant ou photographiant les châtiments infligés ont subi le même sort.

40. Le 11 janvier, le Ministre de l'intérieur de facto a souligné l'engagement des autorités de facto à collaborer avec les médias lors d'un séminaire de renforcement des capacités destiné aux porte-parole de facto. Entre-temps, les journalistes et les militants de la société civile continuent à courir de graves risques dans l'exercice de leurs activités. Le 11 décembre, dans la province de Daykundi, le tribunal de première instance de facto a condamné le Directeur de Radio Nasim à une peine d'emprisonnement d'un an pour avoir dénoncé les autorités de facto. Si trois des quatre militants des droits de la femme arrêtés depuis septembre ont été libérés, l'un d'entre eux (arrêté le 8 octobre) est resté en détention.

41. L'Office de l'administration pénitentiaire de facto continue à éprouver du mal à gérer sa population carcérale croissante, qui a dépassé les 19 000 détenus en janvier 2024. Les difficultés financières et l'interruption du financement provenant des donateurs ont continué à lourdement peser sur sa capacité de respecter les normes internationales, à savoir assurer de manière systématique une alimentation suffisante et des produits d'hygiène, une éducation et une formation professionnelles, et des soins de santé. Une de ses propositions visant à trouver des mesures de substitution à la détention est en cours de discussion avec le Bureau du chef des Taliban et les entités concernées, notamment les Ministères de facto des finances et de la justice et la Cour suprême de facto.

42. Depuis la publication de son rapport sur le traitement des détenus en septembre 2023, la MANUA a collaboré avec le Ministère de l'intérieur de facto, la Direction générale du renseignement de facto et l'Office de l'administration pénitentiaire de facto à la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues, y compris les enquêtes et l'obligation de rendre compte des violations commises par le personnel de facto. Le 31 décembre, le Ministère de la défense de facto a déclaré lors d'une conférence de presse que la torture des détenus et leur détention prolongée sans décision de justice étaient absolument interdites, affirmant que des « dizaines » d'auteurs d'infractions à ce décret avaient été arrêtés au cours de l'année écoulée et avaient fait l'objet d'enquêtes. En outre, 4 261 affaires impliquant des militaires de facto auraient été résolues au cours de l'année écoulée, bien qu'aucune information ne soit disponible sur les faits incriminés ou les issues judiciaires des affaires les impliquant.

43. En janvier, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la MANUA ont tenu des consultations de groupe et individuelles, qui ont touché 673 femmes afghanes dans 31 provinces. Les femmes consultées ont fait remarquer que l'application active du décret sur le hijab avait considérablement réduit leur mobilité et favorisé ainsi un environnement propice au harcèlement des femmes en public. Quelque 57 % des femmes ne se sentaient « pas du tout en sécurité » lorsqu'elles sortaient de chez elles sans mahram, et qu'elles se confinaient volontairement à la maison. En raison du manque d'accès à l'éducation et à l'emploi, seul 1 % des femmes consultées estiment avoir une « bonne » ou une « pleine » influence sur la prise de décision au niveau communautaire – une diminution sensible depuis janvier 2023. Elles ont noté que l'absence d'infrastructures pour leur participation politique et sociale ne leur avait pas permis de s'impliquer ou d'influencer la prise de décision. Au total, 69 % des femmes consultées ont estimé que la reconnaissance internationale des autorités de facto aurait une incidence majeure sur leur vie et pourrait aggraver les restrictions et les violations de leurs droits. Quelque 31 % d'entre elles ont estimé que la reconnaissance ne devrait intervenir qu'après l'annulation de toutes les restrictions et 28 % qu'elle ne devrait pas intervenir du tout.

IV. Développement économique, coordination des donateurs et efficacité de l'aide

44. La situation macroéconomique de l'Afghanistan est restée stable en janvier 2024, bien que le produit intérieur brut ait stagné tout au long de l'année 2023 après une contraction de 6,2 % en 2022 et une déflation persistante. Le déficit commercial est passé de 4,4 milliards de dollars en 2022 à 5,9 milliards de dollars en 2023, les importations ayant augmenté de 23 % (pour atteindre 7,8 milliards de dollars), tandis que les exportations ont connu une croissance modeste de 0,4 % (pour atteindre 1,9 milliard de dollars). L'afghani a continué à s'apprécier par rapport aux devises étrangères, en particulier par rapport au dollar des États-Unis, avec une appréciation de 20 % en glissement annuel à partir de janvier.

45. Les recettes de l'État pour les 10 premiers mois de l'exercice budgétaire en cours, qui a débuté le 21 mars 2023, ont atteint 2,27 milliards de dollars (131,2 milliards d'afghanis), soit une augmentation de 5,7 % par rapport à la même période de l'exercice budgétaire précédent. Les taxes aux frontières, qui représentent 54 % des recettes totales, ont augmenté de 4 % d'une année sur l'autre, mais sont restées 1 % en dessous de l'objectif, tandis que les recettes intérieures ont augmenté de 8,2 %, mais sont restées 4 % en dessous de l'objectif.

46. La Banque centrale de facto a annoncé un nouvel assouplissement des limites de retrait d'espèces dans les banques le 30 novembre. Elle a également annoncé, le 27 décembre, qu'elle avait remplacé et détruit 803 millions de billets en fin de vie, d'une valeur de 67,4 millions de dollars (4,7 milliards d'afghanis). En outre, elle a indiqué avoir reçu 283 déclarations d'opérations suspectes de la part de banques commerciales à cette date pour l'exercice budgétaire en cours et avoir organisé des séances de formation sur la gouvernance et les exigences en matière de déclaration pour les sociétés de transfert de fonds dans 10 provinces depuis novembre. À la suite de la conférence sur la microfinance en Afghanistan qui s'est tenue en octobre 2023, la MANUA, ainsi que d'autres entités des Nations Unies, ont coordonné avec la Banque centrale de facto les réglementations à introduire pour promouvoir la transparence, la responsabilité et la croissance durable dans le secteur de la microfinance.

47. Les autorités de facto ont continué à promouvoir les investissements nationaux et étrangers et annoncé, au début du mois de décembre, des mesures d'incitation pour les hommes d'affaires afghans qui rentrent au pays. Le 27 décembre, les autorités de facto ont dit avoir reçu des « propositions d'investissement » d'une valeur de 10,6 milliards de dollars depuis le début de l'année budgétaire et, le 11 janvier, signé quatre contrats miniers d'une valeur de 146 millions de dollars (10,1 milliards d'afghanis) avec des entreprises afghanes. Plusieurs autres annonces ont fait état de progrès dans les projets de création de zones franches d'exportation et de complexes agricoles.

48. Quelque 69 % de la population n'ont pas accès aux produits de base, aux services publics et aux services essentiels pour survivre. Ces insécurités en matière de subsistance atteignent des niveaux beaucoup plus alarmants pour les femmes et les populations rurales. Bien que ce taux d'insécurité alimentaire soit élevé, il représente une amélioration de 19 points de pourcentage par rapport aux 85 % d'insécurité alimentaire en 2022.

49. Une évaluation des besoins après catastrophe réalisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque asiatique de développement et parachevée le 31 janvier, a permis de déterminer les conséquences des tremblements de terre d'Hérat survenus en octobre et les besoins de relèvement dans les secteurs clés des neuf districts les plus touchés.

Les séismes ont entraîné la perte de 22 932 emplois, dont environ 26 % étaient occupés par des femmes. La valeur de la perte de jours de travail et de revenus personnels due à la réduction des possibilités d'emploi estimée pour les 12 mois ayant suivi les tremblements de terre a été de 6,96 millions de dollars et 35,6 millions de dollars respectivement. Le secteur agricole a été le plus touché et représente 93,8 % des pertes d'emplois et 76 % des pertes de revenus prévues. Le secteur du commerce et de l'industrie, en particulier les petites et moyennes entreprises, a également été sérieusement endommagé. Les séismes ont encore accru la vulnérabilité des communautés touchées à la pauvreté multidimensionnelle, perturbé leur accès aux services et infrastructures de base et exposé la population affectée à des conditions météorologiques difficiles, à l'insécurité et au déplacement. Les besoins en matière de reconstruction et de relèvement sont estimés à 383,9 millions de dollars pour les cinq prochaines années, dont 40 % pour la reconstruction des logements, 18 % pour l'éducation et 16 % pour l'agriculture, l'élevage et la petite irrigation.

50. Afin de répondre aux besoins des rapatriés et des communautés d'accueil, une équipe spéciale d'évaluation a été constituée par l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires le 20 décembre pour apporter un soutien humanitaire efficace et contribuer à la satisfaction des besoins humains fondamentaux dans les zones de retour. Les retours constituent également un défi supplémentaire pour le marché du travail qui ne cesse de se contracter et qui a perdu plus de 500 000 emplois depuis août 2021.

51. Le Fonds d'affectation spéciale pour l'Afghanistan, créé en 2021, avait mobilisé 212,1 millions de dollars en janvier pour répondre aux besoins fondamentaux des régions du nord, du sud, de l'est et du sud-est de l'Afghanistan grâce à des solutions multisectorielles intégrées, en mettant l'accent sur la promotion de l'équité de genre et de l'autonomisation des femmes.

52. Le 29 janvier, la cinquième réunion du Conseil d'administration du Fonds pour le peuple afghan s'est tenue à Washington, D.C. Le Conseil a décidé que le Fonds, d'un montant de 3,74 milliards de dollars en décembre 2023, effectuerait un premier versement à la Banque asiatique de développement afin de régler les arriérés dus par l'Afghanistan à cette institution.

53. Les restes explosifs de guerre et les engins explosifs improvisés ont continué de mettre en péril les civils et les membres du personnel humanitaire. La Cellule technique de la lutte antimines a, du fait du Service de la lutte antimines, coordonné et assuré une riposte efficace aux engins explosifs grâce à la planification, à l'établissement de priorités, à l'assurance qualité, à la gestion de l'information et au traitement de la remise à disposition des terres. Depuis le 21 décembre, environ 500 visites d'assurance qualité ont été effectuées pour évaluer les opérations de déminage dans différentes parties du pays, afin de garantir la qualité technique et la sécurité. La Cellule technique a facilité le levé et la dépollution de terrains contaminés, la sensibilisation aux risques, la neutralisation en toute sécurité des restes explosifs de guerre et des mines improvisées, ainsi que le soutien aux victimes d'engins explosifs, grâce à la coordination des démineurs. Au total, 230 équipes de remise à disposition des terres ont été chargées de dépolluer 93 zones contaminées touchant 73 261 personnes, dont des femmes et des filles, et ont contribué à réduire le nombre d'accidents dus à la collecte de ferraille effectuée en grande partie par des jeunes hommes et des garçons. La Cellule technique a également procédé à trois évaluations des besoins dans les provinces de Nangarhar et de Kandahar afin d'accompagner les personnes récemment rentrées du Pakistan, situation qui a conduit au déploiement de 13 équipes de sensibilisation au danger qui représentent les engins explosifs et de quatre équipes d'intervention rapide aux postes frontalières et dans les centres de transit

et d'encaissement afin de les sensibiliser aux risques qui sont liés à ces engins et de les aider à se déplacer en toute sécurité.

54. À la mi-février, le rapport d'évaluation des risques communs élaboré par l'ONU a été mis à jour et englobait les nouvelles conséquences des risques naissants et les mesures d'atténuation qui y sont associées. L'évaluation actualisée soutient le Cadre stratégique des Nations Unies pour l'Afghanistan pour 2023-2025 et le Plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Afghanistan pour 2024. En outre, un tableau de bord en ligne a été mis en service en février, qui donne une vue d'ensemble en temps réel des risques communs et des mesures d'atténuation, ce qui facilite ainsi un suivi et une analyse efficaces.

55. Le Ministère de l'économie de facto a supprimé l'obligation de fournir en ligne des données de projet ventilées par sexe pour l'enregistrement des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG), rétablissant ainsi la capacité opérationnelle de ces organisations qui comptent des femmes dans leurs rangs. Néanmoins, les ONG et les organisations de la société civile dirigées par des femmes pourraient avoir besoin d'un parrain pour reprendre leurs activités, et il est actuellement impossible de créer de nouvelles organisations dirigées par des femmes. En décembre 2023, le Ministère de l'économie de facto a adressé une lettre aux ONG pour demander aux donateurs de se concentrer sur les projets humanitaires et de développement plutôt que sur les domaines jugés inutiles par les autorités de facto, notamment le règlement des conflits, la consolidation de la paix et l'état de droit.

V. Aide humanitaire

56. L'Afghanistan reste une situation d'urgence en matière de protection, caractérisée par des déplacements prolongés ; une contamination par des engins explosifs ; une liberté de mouvement restreinte ; des risques accrus de violence fondée sur le genre, de travail des enfants et de mariage précoce ; et des besoins croissants en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. On estime que 23,7 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, auront besoin d'une aide humanitaire en 2024. Les conditions économiques fragiles ont affecté 65 % des familles en 2023 et devraient continuer à contribuer à l'insécurité alimentaire aiguë en 2024. Le pays est également en proie à une crise due aux changements climatiques, 25 des 34 provinces connaissant des conditions proches de la sécheresse et 67 % des ménages faisant état de difficultés d'accès à l'eau.

57. Depuis l'interdiction faite aux femmes afghanes de travailler pour des organisations non gouvernementales en décembre 2022 et les restrictions sévères imposées au personnel national féminin de l'ONU en avril 2023, le groupe de travail sur l'égalité des genres dans l'action humanitaire et le groupe de travail sur l'accès humanitaire ont suivi les effets de ces deux mesures. Il ressort de la dernière enquête d'octobre 2023 que 28 % des organisations intergouvernementales et non gouvernementales et des organismes des Nations Unies fonctionnent pleinement avec des agents des deux sexes, 43 % partiellement avec des agents des deux sexes, 16 % exclusivement avec des hommes, 4 % exclusivement avec des femmes, 3 % partiellement exclusivement avec des femmes et 6 % ne sont pas opérationnelles. Malgré ces progrès, l'interdiction des autorités de facto et les nouvelles restrictions empêchent les organisations d'entrer en contact avec les femmes en personne, de surveiller les conséquences humanitaires de ces mesures et de faciliter l'accès des femmes à l'information. En novembre 2023, le Ministère de la santé publique de facto a introduit une directive interdisant certains services sanitaires liés aux soins psychologiques, à la sensibilisation à la santé publique, aux centres de santé adaptés

aux femmes et au changement de comportements sociaux, ce qui a aggravé la situation déjà compromise des femmes en matière de santé.

58. Malgré les difficultés, la communauté humanitaire répond aux besoins urgents en mettant en œuvre des mesures renforcées d'atténuation des risques et en utilisant des outils communs pour garantir des normes minimales de qualité dans les programmes. Le Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan pour 2023 a reçu 45 % des 3,23 milliards de dollars nécessaires, tandis que le Plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Afghanistan pour 2024, qui vise 17,3 millions de personnes sur les 23,7 millions dans le besoin, requiert 3,06 milliards de dollars.

59. Entre janvier et novembre 2023, 29,4 millions de personnes ont bénéficié d'une aide humanitaire. Quelque 23,8 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire et des moyens de subsistance, 15,1 millions de personnes des soins de santé, 5,5 millions d'enfants et de mères allaitantes un soutien pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë, 3,4 millions de personnes au moins une forme d'aide à la protection, 2 millions d'enfants un accès à l'éducation et 812 000 personnes des abris d'urgence et des articles ménagers. De janvier à décembre 2023, plus de 9,8 millions de personnes ont bénéficié d'interventions dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, dont 5,7 millions avec de l'eau salubre, 4,9 millions avec des interventions de promotion de l'hygiène, 4,4 millions avec des interventions en matière d'assainissement et 3,1 millions avec des fournitures utilisées pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène.

60. Entre octobre et décembre 2023, plus de 5,78 millions de personnes ont bénéficié d'un soutien à la sécurité alimentaire des ménages, dont 3,8 millions de cultures et d'autres moyens de subsistance et 1,3 million d'initiatives de rémunération du travail en espèces visant à remettre en état les infrastructures communautaires. Afin d'améliorer l'état nutritionnel et d'autonomiser les femmes sur le plan économique, de vastes programmes de sensibilisation et de formation ont été menés, notamment au niveau des villages.

61. Entre le 22 octobre 2023 et le 13 janvier 2024, 35 588 cas de diarrhée aqueuse aiguë avec déshydratation (57 % des cas se retrouvant chez des enfants de moins de 5 ans) ont été signalés, contre 44 033 cas (55 % des cas se retrouvant chez des enfants de moins de 5 ans) sur la même période en 2022-2023. Il y a eu 4 580 cas suspects de rougeole (72 % des cas chez des enfants de moins de 5 ans), contre 7 351 cas suspects (dont 77 % des cas chez des enfants de moins de 5 ans) au cours de la même période en 2022-2023. Entre le 1^{er} janvier 2023 et le 13 janvier 2024, six cas de personnes infectées par le poliovirus sauvage de type 1 ont été enregistrés contre deux cas en 2022.

62. Le nombre de consultations pour traumatismes liés à un conflit a diminué de 24 % pour atteindre 2 019 personnes entre octobre 2023 et janvier 2024, contre 2 735 au cours de la même période en 2022-2023. Au cours de la même période, plus de 162 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été admis et traités dans 141 établissements de soins hospitaliers et 3 154 centres de soins ambulatoires. Quelque 356 équipes mobiles de santé et de nutrition sont venues en aide à la population de régions reculées, dispensant plus de 310 000 consultations par mois.

63. En 2023, les centres d'accueil de l'OIM à Hérat, Nimroz, Nangarhar et Kandahar ont aidé 1,4 million de rapatriés afghans sans papiers, soit une augmentation de 57 % par rapport à 2022. Entre le 15 septembre et le 23 décembre 2023, plus de 763 662 rapatriés afghans sans papiers du Pakistan et de la République islamique d'Iran ont bénéficié d'une assistance, dont 31 % ont été expulsés et 69 % sont rentrés spontanément ou y ont été contraints. Entre le 15 septembre et le début du mois de novembre 2023, le nombre de rapatriés afghans en provenance du Pakistan

a culminé à plus de 25 000 par jour. Les retours ont considérablement diminué au début du mois de janvier 2024, pour atteindre une moyenne quotidienne de 305 personnes.

64. Entre le 19 octobre 2023 et le 7 janvier 2024, plus de 22 400 réfugiés afghans du Pakistan (22 323), de la République islamique d'Iran (83) et d'autres pays (12) sont rentrés dans le cadre du programme de rapatriement volontaire avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Du 1^{er} novembre au 31 décembre, le HCR a aidé 59 835 rapatriés, dont 35 % avec des formulaires de rapatriement volontaire, 44 % avec des cartes de preuve d'enregistrement et des familles nucléaires et 20 % avec des bordereaux du HCR/certificats de demandeur d'asile. Cela représente une augmentation de 744 % du nombre total de retours. Les rapatriés ont attribué leur décision de retour à un environnement de protection défavorable au Pakistan. En 2023, l'ONU a apporté un soutien à près de 630 000 personnes déplacées et de réfugiés rapatriés, ainsi qu'aux demandeurs d'asile et aux membres des communautés d'accueil, dans 80 zones prioritaires de retour et de réintégration dans tout l'Afghanistan. Elle a notamment assuré un suivi de la protection et fourni une assistance juridique, un soutien psychosocial, un appui saisonnier, des hébergements et des articles non alimentaires.

65. En 2023, les partenaires humanitaires ont signalé 1 775 cas d'entraves à l'accès humanitaire, ce qui témoigne d'une nette augmentation des obstacles bureaucratiques et administratifs et des restrictions imposées aux travailleuses humanitaires. Les autorités et les forces armées de facto seraient responsables de 95 % des difficultés d'accès en 2023. Sur les 730 projets suspendus en 2023, 34 ont été interrompus en décembre, la moitié d'entre eux ayant été relancés dans le courant du mois. L'interdiction faite aux femmes de travailler dans l'aide humanitaire a continué à poser problème, notamment à engendrer des difficultés d'enregistrement, leur exclusion des rôles de direction et des restrictions de mouvement, facteurs qui ont tous entraîné la suspension de 89 projets et des fermetures temporaires d'installations.

VI. Lutte contre les stupéfiants

66. Le 2 février, le Vice-Ministre de l'intérieur de facto chargé de la lutte contre les stupéfiants a déclaré qu'au cours des deux dernières années, plus de 2 000 opérations de lutte contre les stupéfiants avaient été menées dans tout le pays, que plus de 1 100 usines de production de drogue avaient été détruites et que plus de 13 000 personnes avaient été arrêtées pour production, vente et trafic de stupéfiants illégaux. La diminution de 95 % de la culture du pavot à la suite de l'interdiction de la drogue par les autorités de facto, comme l'a indiqué l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) dans son enquête sur l'opium en Afghanistan en novembre 2023, a entraîné une hausse brutale et continue des prix de l'opium. Le prix moyen national de l'opium sec a grimpé à 802 dollars le kilogramme en décembre 2023, soit presque le double du prix de 417 dollars en août 2023. Les informations disponibles sur le terrain indiquent que certains agriculteurs du Badakhshan cultivent de l'opium, en particulier dans les zones reculées. Des informations analogues ont été reçues du nord de Kandahar et de Nangarhar. Entre-temps, l'ONUDD estime que les cultivateurs d'opium ont perdu la moitié du montant total de leurs revenus à la suite de la mesure d'interdiction. Le revenu total perçu par des agriculteurs vendant la récolte d'opium de 2023 a diminué de plus de 92 % par rapport à 2022, passant de plus d'un milliard de dollars à juste plus de 100 millions de dollars.

67. Au cours de la période considérée, le programme de développement de substitution de l'ONUDD a bénéficié à plus de 3 791 ménages vulnérables (dont 564 dirigés par des femmes) grâce à une assistance technique portant sur l'amélioration

des pratiques agricoles, les intrants et la formation aux compétences professionnelles, à la gestion après récolte et à la commercialisation. Les agriculteurs ont ainsi créé des revenus de 129 dollars par mois grâce aux produits laitiers et de 1 029 dollars par saison grâce aux pépinières de pistaches.

68. Les 13 novembre et 31 janvier, le Groupe de travail sur la lutte contre les stupéfiants coprésidé par la MANUA et l'ONU DC a réuni les ambassadeurs en poste à Kaboul et les Vice-Ministres de l'intérieur de facto chargés de la lutte contre les stupéfiants et de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage. Lors de ces réunions, les autorités de facto ont fait part des succès accomplis et des difficultés rencontrées, notamment le manque de ressources, et demandé l'attention et le soutien de la communauté internationale.

69. En novembre, l'ONU DC a entamé une collaboration avec ONU-Femmes visant à fournir une protection, des soins de santé essentiels et des services de réinsertion aux femmes détenues et toxicomanes ayant vaincu leur dépendance à Kaboul, Hérat et Kandahar.

VII. Appui à la Mission

70. Au 31 décembre 2023, la MANUA affichait un taux de vacance de postes de 9 % pour le personnel recruté sur le plan international (taux approuvé : 9 %), de 11 % pour les Volontaires des Nations Unies (taux approuvé : 10 %), de 20 % pour les administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national (taux approuvé : 4 %) et de 14 % pour le personnel recruté sur le plan national (taux approuvé : 4 %). La proportion de femmes s'établissait à 33 % pour le personnel recruté sur le plan international, 39 % pour les Volontaires des Nations Unies, 11 % pour les administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national et 8 % pour le reste du personnel recruté sur le plan national. Le programme national des Volontaires des Nations Unies reste une filière cruciale pour les jeunes femmes afghanes souhaitant rejoindre le personnel des Nations Unies.

VIII. Observations

71. Malgré la complexité des défis, il reste un avenir possible dans lequel l'Afghanistan est capable de parvenir à une croissance économique soutenue en favorisant le commerce et le transit avec les pays voisins, réduisant ainsi sa dépendance à l'égard de l'aide étrangère, ainsi que l'état final décrit dans la résolution [2721 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité : un Afghanistan en paix avec lui-même et avec ses voisins, pleinement réintégré au sein de la communauté internationale et honorant ses obligations internationales. Dans son évaluation indépendante, le Coordonnateur spécial de l'évaluation indépendante demandée par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2679 \(2023\)](#), Feridun Sinirlioğlu, dresse un bilan complet de la situation actuelle et propose une voie à suivre qui nécessitera un engagement et des compromis de la part de toutes les parties prenantes. J'ai eu le plaisir de convoquer, les 18 et 19 février, une deuxième réunion des envoyés spéciaux pour l'Afghanistan afin de discuter de la voie à suivre, au cours de laquelle j'ai recueilli un consensus général sur le fait que la communauté internationale était unie dans la poursuite de son engagement en Afghanistan, et ce, de manière plus cohérente, plus coordonnée et plus structurée.

72. Les autorités de facto s'efforcent de présenter leurs orientations politiques en élaborant une « approche de la politique intérieure et étrangère » sous la direction du Vice-Premier Ministre de facto, Abdul Kabir, qui a mené des consultations avec les

fonctionnaires de facto ainsi qu'avec les oulémas et les anciens. Leur action au niveau infranational témoigne également d'efforts accrus pour s'assurer un soutien populaire plus large et accroître la légitimité nationale. Toutefois, il est préoccupant de constater que les récentes déclarations faites lors des cérémonies de remise de diplômes des madrassas contredisent la vision qu'elles ont précédemment exposée, à savoir que tous les Afghans sont égaux et qu'elles s'attachent à servir l'ensemble de la population. Pour que l'Afghanistan puisse réaliser pleinement son potentiel à l'avenir, il faudra une gouvernance inclusive, efficace et responsable.

73. Malgré la diminution des ressources financières et les priorités concurrentes, les ressources requises pour financer l'assistance destinée à soutenir le peuple afghan ont encore augmenté en raison des tremblements de terre, des retours massifs d'Afghans du Pakistan et de la sécheresse persistante. L'ONU continue d'apporter une aide humanitaire vitale aux communautés les plus vulnérables du pays, dans le respect des principes établis. J'exhorte les donateurs à renouveler d'urgence leur appui aux 23,7 millions de personnes qui ont besoin de réponses vitales. Je renouvelle également mon appel aux autorités de facto pour qu'elles annulent les mesures restrictives imposées aux travailleuses humanitaires afghanes et au personnel féminin afghan des Nations Unies, afin de contribuer à la portée et à l'efficacité des opérations humanitaires. J'engage également les États Membres à soutenir les mesures en faveur des réfugiés afghans, à promouvoir un plus grand partage des responsabilités et une solidarité mondiale avec les pays voisins qui accueillent des réfugiés afghans depuis des décennies, malgré le coût important que cela représente.

74. Malgré une situation macroéconomique relativement stable, l'économie du pays continue à ne pas pouvoir offrir de perspectives durables et inclusives à sa population, faute de véritable moteur de croissance. Le secteur privé demeure en proie à des difficultés bancaires et commerciales aux effets débilissants. Cette situation a été encore aggravée par les retours massifs de réfugiés du Pakistan, les conséquences des tremblements de terre et les problèmes liés aux changements climatiques, notamment ce qui semble être une nouvelle année de sécheresse. Pour relever ces défis, il faudrait une assistance internationale allant au-delà de l'aide humanitaire. Des formes d'assistance plus durables sont nécessaires pour que le pays progresse dans la satisfaction des besoins humains fondamentaux et le règlement des problèmes économiques pressants, ainsi que dans le développement à plus long terme, notamment pour ce qui est de l'adaptation aux changements climatiques. Les autorités de facto et la communauté internationale doivent encore trouver le moyen de promouvoir la confiance mutuelle et la coopération pour répondre aux besoins et aux aspirations de la population afghane dans toute sa diversité.

75. La lutte contre les stupéfiants et les cultures de substitution qui en découlent est un domaine qui nécessite un soutien immédiat et qui pourrait favoriser la confiance mutuelle et la coopération entre l'Afghanistan et la communauté internationale. L'interdiction de la drogue par les autorités de facto a entraîné une forte réduction de la culture de l'opium, mais aussi une perte considérable de revenus pour les agriculteurs, ce qui, allié à l'absence d'autres sources de revenus, pourrait inciter certains agriculteurs à revenir à la culture du pavot. La communauté internationale a donc l'occasion d'intervenir et d'aider l'Afghanistan à construire et à maintenir un avenir sans culture d'opium.

76. L'accessibilité et la qualité de l'éducation pour les filles en Afghanistan restent très préoccupantes. L'interdiction de l'enseignement secondaire pour les filles étant maintenue, le début de la nouvelle année scolaire en mars sera un nouveau jour de deuil pour les filles afghanes et pour le monde entier. Je renouvelle mon appel en faveur de l'annulation immédiate de l'interdiction. En outre, une grande incertitude demeure au sujet de l'aptitude des autorités de facto à mettre en place un système

éducatif efficace pour relever les défis auxquels font face les jeunes qui ont besoin d'acquérir des connaissances et des compétences essentielles pour contribuer au développement de l'Afghanistan. D'après les éléments d'information limités actuellement disponibles sur les madrassas, je crains que la qualité de l'enseignement dispensé dans ces établissements ne prépare pas correctement les filles ou les garçons à un enseignement supérieur et à une formation professionnelle leur permettant d'intégrer une main-d'œuvre efficace à l'avenir. La dernière instruction du Ministre de l'éducation de facto visant à réduire le nombre d'heures consacrées aux matières laïques a suscité de nouvelles inquiétudes.

77. Les restrictions que les autorités de facto continuent d'imposer aux femmes et aux jeunes filles, notamment l'arrestation et la détention de femmes et de jeunes filles qui ne portent pas le hijab, sont inacceptables. De tels actes constituent une violation directe de leurs droits fondamentaux et stigmatisent énormément les femmes et les jeunes filles dans la culture afghane, ce qui a pour effet de refroidir l'ensemble de la population féminine, qui a désormais peur de se déplacer en public. Lors des consultations menées par la MANUA, ONU-Femmes et l'OIM, les femmes afghanes ont déclaré que leur santé physique et mentale n'avait cessé de se dégrader en raison des politiques répressives. J'exhorte les autorités de facto à revenir sur les politiques et les pratiques qui restreignent la jouissance par les femmes et les jeunes filles de leurs droits humains et de leurs libertés fondamentales et à enquêter sur les allégations de mauvais traitements infligés par le personnel des autorités de facto.

78. Les attaques visant les communautés minoritaires telles que les chiites hazaras constituent une violation du droit international et doivent cesser. Je reste également préoccupé par le fait que d'anciens responsables gouvernementaux et des membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes continuent d'être pris pour cible, bien que les autorités de facto aient déclaré publiquement que ces personnes devaient être protégées. Je demande que des mesures soient prises d'urgence pour protéger ces personnes et faire en sorte que les auteurs de ces actes en répondent.

79. Bien que les autorités de facto aient pris des dispositions pour améliorer la discipline parmi leurs fonctionnaires, la poursuite de l'introduction et de la mise en œuvre de politiques qui portent atteinte aux droits fondamentaux des femmes et des hommes vivant en Afghanistan est alarmante. J'appelle les autorités de facto à mettre un terme aux châtiments corporels, qui sont contraires aux obligations de l'Afghanistan en vertu de la Convention contre la torture. En outre, je reste préoccupé par le recours des autorités de facto aux arrestations et détentions arbitraires, aux menaces et aux mauvais traitements à l'encontre des acteurs des médias et des militants de la société civile, dans le but de limiter les opinions dissidentes.

80. Je me félicite de l'accès accru aux prisons dans tout le pays accordé par l'Office de l'administration pénitentiaire de facto en réponse au rapport de la MANUA et j'invite instamment le Ministère de l'intérieur de facto et la Direction générale du renseignement de facto à en faire de même. J'invite en outre la communauté internationale à appuyer l'action que la MANUA et l'ONU mènent auprès des autorités de facto par des conseils appropriés et des activités de sensibilisation ciblées visant à faire mieux connaître les normes internationales et à assurer leur bon respect dans les actions de maintien de l'ordre. Les organisations régionales et internationales ainsi que la communauté internationale sont encouragées à envisager d'accroître l'appui financier qu'elles apportent pour répondre aux besoins fondamentaux de la population incarcérée, notamment les besoins alimentaires, médicaux, éducatifs et vestimentaires, et de déployer des membres du personnel de santé et d'éducation dans les lieux de détention.

81. Pour que le pays puisse relever une myriade de défis, la présence et le soutien de l'Organisation des Nations Unies restent essentiels. Je tiens à exprimer ma

profonde gratitude à l'ensemble du personnel des Nations Unies en Afghanistan, qui œuvre sous la direction de ma Représentante spéciale, Roza Otunbayeva, et de son équipe, et aux organisations non gouvernementales partenaires, pour le dévouement et le professionnalisme envers la population afghane dont elles continuent de faire preuve dans ce qui demeure un environnement extrêmement difficile.
